



Fraude à la carte bancaire

Par **David76000**, le **29/12/2016** à **02:10**

Bonsoir.
Je viens de découvrir qu'un de mes meilleurs amis était un "hacker" qui se rend coupable de fraude à la carte bancaire en utilisant des numéros de cartes collectés sur internet. Je ne l'ai pas encore dénoncé et j'ignore si je vais le faire ou non. C'est un ami très proche alors c'est une décision très difficile à prendre. Mais ce n'est pas l'objet de mon message...
Je crois savoir que les victimes de la fraude sont automatiquement indemnisées par leurs banques. Je crois savoir également que les banques annulent les paiements aux sites marchands. Donc les sites marchands doivent se retourner contre l'acheteur pour récupérer leur argent en toute logique. Comment est-il possible qu'il n'ait jamais été inquiété? Cela me paraît incompréhensible alors j'aimerais avoir l'avis de connaisseurs svp.
Merci d'avance.
Cordialement,
Surak

Par **morobar**, le **29/12/2016** à **09:03**

Bonjour,
Il existe malheureusement plusieurs combines pour éluder les poursuites.
Mais ce n'est pas le but de ce forum de les décrire.